

UNDT/2020/142, Williams

Décisions du TANU ou du TCNU

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Le demandeur conteste la décision de ne pas prolonger son rendez-vous et de ne pas lui verser son salaire et d'autres émoluments du 1er janvier 2018 au 1er mars 2018 alors qu'il était en congé de maladie certifié incurriфи par le service.

Principe(s) Juridique(s)

Les nominations à durée déterminée ne portent aucune espérance, légale ou autre, de renouvellement ou de conversion, quelle que soit la durée de service, et expire

automatiquement et sans préavis à la date d'expiration spécifiée dans la lettre de nomination.

Résultat

Rejeté sur le fond

Applicants/Appellants

Williams

Entité

BNUSAP

Numéros d'Affaires

UNDT/GVA/2018/115

Tribunal

TCNU

Lieu du Greffe

Genève

Date of Judgement

10 Aoû 2020

Duty Judge

Juge Buffa

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Non-renouvellement

Cessation de service

Droit Applicable

Autres publications de l'ONU (directives, politiques, etc.

- UNOPS Directive opérationnelle DO.PCG.2017.01 sur les ressources humaines

Statut du personnel

- Disposition 6.2(a)
- Disposition 9.6(i)

Jugements Connexes

2013-UNAT-367